

## Capital naturel

Moyens pratiques d'évaluer l'importance relative financière pour les sociétés

### Auteurs

Vishal Hindocha  
Chef mondial de la stratégie de  
gestion durable

Pooja Daftary  
Analyste de recherche sur les actions



Pour écouter toute  
la conversation.

### Attardez-vous à l'exposition du portefeuille aux secteurs et aux sociétés présentant des risques financiers importants

Les investisseurs qui cherchent à analyser les risques liés au capital naturel dans le cadre de leur stratégie de placement peuvent commencer par une perspective globale du portefeuille avant d'effectuer une analyse plus précise. Tout d'abord, nous évaluons la taille de nos positions afin de comprendre où nous avons la plus grande exposition, puis nous examinons où le risque lié au capital naturel est le plus important au sein de ces secteurs. Par exemple, la chaîne d'approvisionnement alimentaire dépend fortement des ressources naturelles et a une grande incidence sur celles-ci. Pour ce qui est de l'émetteur, nous évaluons l'importance financière du capital naturel en analysant la dépendance des activités, des biens et des services à l'égard des ressources naturelles et en déterminant les points névralgiques au sein de ces chaînes d'approvisionnement. Nous cherchons notamment à savoir où se trouvent les chaînes d'approvisionnement, si elles sont susceptibles de perturber les activités des sociétés que nous détenons, si ces dernières prennent des mesures en amont pour atténuer les risques qui pourraient toucher leurs activités et si elles sont exposées à des risques plus en aval de la chaîne d'approvisionnement.

À la suite de cette évaluation, notre approche à ce stade consiste à élaborer une stratégie de mobilisation des sociétés fondée sur le contrôle diligent plutôt que sur des recommandations de mesures précises à prendre :

- Les équipes de haute direction considèrent-elles même les risques liés au capital naturel et aux occasions qui pourraient en découler?
- Ont-elles repéré les maillons faibles de leur chaîne d'approvisionnement et les ont-ils soumis à des simulations de crise?
- Investissent-elles du capital et effectuent-elles des travaux de recherche et de développement pour résoudre les problèmes potentiels?
- Et cherchent-elles à le faire à grande échelle?

### Connaissez les défis liés à l'intégration de l'analyse du capital naturel dans les thèses de placement

Selon notre expérience, l'élaboration de thèses de placement tenant compte des risques et occasions liés au capital naturel soulève trois grandes difficultés. Tout d'abord, la chaîne d'approvisionnement ou de valeur pour les secteurs touchés est peut-être complexe. Nos études sur le secteur de l'alimentation nous ont permis de comprendre que les marques dépendent fortement des sociétés spécialisées dans le commerce des grains pour l'achat des matières premières, ce qui signifie que les marques ont peu d'informations sur les activités des agriculteurs. Cette difficulté est due au fait que les marques ont des objectifs plus ambitieux pour mettre fin à la déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement que les sociétés spécialisées dans le commerce des grains, qui ne considèrent pas qu'il est de leur responsabilité d'influencer le changement. Toutefois, les marques en savent peu sur ce qui se passe en amont, au niveau des agriculteurs.

Ensuite, la réglementation est différente à l'échelle mondiale. Par conséquent, les sociétés définissent leurs propres politiques en fonction de la réglementation des régions dans lesquelles elles ou leurs chaînes d'approvisionnement exercent leurs activités. Pour atteindre les objectifs de zéro déforestation ou de préservation de la nature, les sociétés doivent se substituer aux gouvernements en s'imposant des normes beaucoup plus strictes que celles des organismes de réglementation, ce qui n'est pas une mince affaire pour les sociétés dont les équipes de direction sont encore motivées sur un horizon de trois à cinq ans. La compréhension et le respect de la réglementation sont des éléments essentiels du processus d'intégration, car ils permettent d'évaluer et d'anticiper les risques et donnent un contexte sur lequel s'appuyer pour communiquer avec les sociétés.



La troisième difficulté consiste à comprendre les répercussions financières sur les sociétés qui investissent dans le but de trouver des solutions aux crises liées au capital naturel avant qu'elles ne se répercutent sur les résultats. Il peut être difficile pour les sociétés de donner des indications sur les dépenses en immobilisations ou en recherche et développement nécessaires, car elles ne savent pas toujours à combien s'élèveront ces dépenses. C'est complexe, mais il est essentiel de déterminer l'importance relative financière pour une société individuelle, car nous sommes devant des problèmes systémiques majeurs pour de nombreuses sociétés et de nombreux pays.

### **Associez-vous à des organisations et accédez aux ressources existantes pour accroître les connaissances**

Il existe un certain nombre de cadres pour comprendre les problèmes liés à la nature. La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) est une bonne option pour les investisseurs qui souhaitent inciter avec les sociétés à bonifier les informations qu'elles présentent. La TNFD fournit des indications aux institutions financières ainsi que des orientations sectorielles. Le cadre est déjà largement adopté du point de vue climatique, de sorte que les sociétés savent déjà comment l'intégrer dans leur stratégie. Des organisations comme Ceres et Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC) sont utiles pour les questions relatives à la déforestation et au changement d'utilisation des terres. Comme chaque organisation a son propre créneau, il est important de déterminer quelle société correspond le mieux au mandat de placement.

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une ressource que nous trouvons très utile, mais qui est sous-utilisée. Le CDP mène des sondages sur la foresterie, l'eau et le climat, qui sont axés sur la finance auprès des entreprises. Par exemple, les sondages invitent les sociétés à évaluer le pourcentage de leurs revenus qui dépendent de différents produits de base menacés par la déforestation, la proportion de leurs activités qui sont menées dans les zones soumises à des stress hydriques et l'incidence financière sur des horizons de trois, cinq et dix ans si les risques ne sont pas atténués. Ces données ne figurent peut-être pas dans les rapports annuels des sociétés, mais le sondage du CDP les oblige à chiffrer ces risques. Certes, cette information est théorique, mais il n'en demeure pas moins qu'elle oblige les sociétés à examiner attentivement leurs réponses et à recenser les risques à l'échelle de leur organisation. Ces données sont normalisées et fournissent un contexte éloquent pour avoir une conversation avec les sociétés.

Nous nous réjouissons de pouvoir discuter avec vous des thèmes clés liés au développement durable. Veuillez communiquer avec [allangles@mfs.com](mailto:allangles@mfs.com) et nous serons heureux de vous aider.



MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Les activités de mobilisation consistent généralement en un dialogue qui se poursuit sur une longue période; elles n'entraînent pas toujours une modification des pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats des émetteurs dépendent de nombreux facteurs; les résultats favorables des placements ou des activités de mobilisation, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à l'analyse des placements et aux activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif; elle peut aussi varier au fil du temps. Par conséquent, les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente d'un titre ou une indication des opérations prévues à l'égard de tout produit de placement de MFS.

Les points de vue exprimés sont ceux du conférencier et peuvent changer sans préavis. Ils sont fournis à titre indicatif seulement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat d'un titre, une sollicitation ou un conseil en placement. Les prévisions ne sont pas garanties.

Sauf indication contraire, les logos ainsi que les noms des produits et services sont des marques de commerce de MFS<sup>MD</sup> et de ses sociétés affiliées, qui peuvent être déposées dans certains pays.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; **Canada** – MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS<sup>MD</sup>, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux) – société autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg – les deux offrent des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*; **Bahreïn** – Ce document n'a pas été approuvé par la Central Bank of Bahrain, qui n'assume aucune responsabilité à l'égard de son contenu. Il n'y aura aucune offre publique dans le Royaume de Bahreïn et le présent document ne doit être lu que par le destinataire et ne doit pas être transmis, fourni ou montré au public en général. La Central Bank of Bahrain n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des déclarations et des renseignements contenus dans le présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive à la fiabilité accordée à la totalité ou à une partie du contenu du présent document. Le conseil d'administration et la direction de l'émetteur acceptent la responsabilité des renseignements contenus dans le présent document. Au meilleur des connaissances et des convictions du conseil d'administration et de la direction, qui ont tous pris toutes les précautions raisonnables pour s'assurer qu'il en soit ainsi, les renseignements contenus dans le présent document sont conformes aux faits et n'omettent rien qui soit à même d'avoir une incidence sur la fiabilité de ces renseignements; **Koweït** – Ce document ne doit pas être largement diffusé au public au Koweït. Les renseignements ne sont pas autorisés à des fins d'offre par la Kuwait Capital Markets Authority ou tout autre organisme gouvernemental pertinent du Koweït. Aucune offre privée ou publique à l'égard des renseignements n'est présentée au Koweït, et aucune entente relative aux renseignements ne sera conclue au Koweït. Aucune activité de marketing, de sollicitation ou d'incitation n'est utilisée pour offrir ou commercialiser les renseignements au Koweït; **Oman** – Pour les résidents du Sultanat d'Oman : les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas une offre publique de titres dans le Sultanat d'Oman, comme le prévoient la Commercial Companies Law of Oman (décret royal 4/74) ou la Capital Market Law of Oman (décret royal 80/98). Ces renseignements sont diffusés de façon limitée strictement aux entités constituées en personne morale qui correspondent à la description des investisseurs avertis (article 139 des dispositions réglementaires de la Capital Market Law). Le destinataire reconnaît être un investisseur averti qui possède de l'expérience en affaires et en finances et qui est en mesure d'évaluer les avantages et les risques d'un placement; **Afrique du Sud** – Le présent document n'a pas été approuvé par le Financial Services Board et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés à des fins de vente publique en Afrique du Sud; **Émirats arabes unis** – Le présent document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas et ne visent aucunement à constituer une offre publique de titres aux Émirats arabes unis et, par conséquent, ne doivent pas être interprétés comme tels. Les renseignements ne sont offerts qu'à un nombre limité d'investisseurs exemptés des Émirats arabes unis qui appartiennent à l'une des catégories suivantes d'investisseurs qualifiés non physiques : 1) un investisseur capable de gérer ses placements lui-même, notamment : a) le gouvernement fédéral, les gouvernements locaux, les entités gouvernementales et les autorités ou les sociétés détenues en propriété exclusive par ces entités; b) les entités et organisations internationales; ou c) une personne autorisée à exercer une activité commerciale dans les Émirats arabes unis; à condition que le placement soit l'un des objets de cette personne; ou 2) un investisseur représenté par un gestionnaire de placement inscrit auprès de la Securities and Commodities Authority (individuellement un « investisseur qualifié non physique »). Les renseignements et les données n'ont pas été approuvés, autorisés ou enregistrés auprès de la Central Bank of the UAE, la Securities and Commodities Authority, la Dubai Financial Services Authority, la Financial Services Regulatory Authority ou toute autre autorité compétente en matière d'octroi de permis ou tout autre organisme gouvernemental des Émirats arabes unis (les « autorités »). Les autorités n'assument aucune responsabilité à l'égard des placements que le destinataire désigné effectue à titre d'investisseur qualifié non physique en fonction de l'exactitude des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Arabie saoudite** – Le présent document ne peut être distribué dans le royaume sauf aux personnes autorisées en vertu des Investment Funds Regulations publiés par la Capital Market Authority. La Capital Market Authority ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et se dégage expressément de toute responsabilité à l'égard de toute perte consécutive, ou découlant de la fiabilité accordée, à toute partie du présent document. Les acheteurs éventuels des titres offerts aux présentes doivent effectuer leur propre contrôle diligent pour vérifier l'exactitude des renseignements portant sur les titres. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé; **Qatar** – Ce document/fonds n'est offert qu'à un nombre limité d'investisseurs qui sont disposés et aptes à mener une enquête indépendante sur les risques associés à un placement au titre de ce document/fonds. Le document ne constitue pas une offre publique et est réservé à l'usage du destinataire désigné; il ne doit pas être remis ou montré à toute autre personne (mis à part les employés, les agents ou les consultants dans le cadre de l'examen du destinataire). Le fonds n'a pas été et ne sera pas enregistré auprès de la Qatar Central Bank ni en vertu des lois de l'État du Qatar. Aucune opération ne sera conclue dans votre territoire et toute demande de renseignements concernant le document/fonds doit être adressée à votre personne-ressource à l'extérieur du Qatar.